



**COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE DU
12 DÉCEMBRE 1991
(ENSEA, ABIDJAN)**

**DYNAMIQUE DE POPULATIONS ET
DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

par Affou Yapi (ORSTOM Petit-Bassam),
Agnès Guillaume (ORSTOM Paris), Eric Léonard (ORSTOM
Petit-Bassam) et Patrice Vimard (ORSTOM Paris).

L'histoire du développement agricole ivoirien révèle une constante : la permanence de la relation entre le développement des productions d'exportation et les dynamiques de populations. Mouvements migratoires, évolution des structures agraires, transformations de l'organisation et de l'environnement socio-économique des communautés rurales constituent les éléments de ces dynamiques de populations.

Cet exposé comportera deux parties. La première partie traitera des rapports entre les mouvements de populations et les dynamiques agraires tandis que la seconde s'intéressera aux recompositions au sein des structures démographiques et familiales.

**I- MIGRATIONS ET DYNAMIQUES AGRAIRES
(Y.S. AFFOU)**

Cette relation se manifeste à travers deux phases, à la fois chronologiques et spatiales, du processus d'évolution de l'économie de plantation.

La première phase coïncide avec le début de l'expansion des cultures d'exportation en basse Côte-d'Ivoire (dans le Sud-Est en particulier) et l'arrivée des migrants des zones de savane ivoirienne ou de la colonie voisine de la Haute-

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 38831 ex 4

Côte B



Volta, migrants servant essentiellement de main-d'œuvre dans les plantations autochtones. Dans cette première phase, les autochtones constituent la majorité numérique ; ils sont maîtres du jeu économique et l'accès des migrants au statut d'exploitant agricole relève presque de l'exception.

La deuxième phase, quant à elle, caractérise la période d'essoufflement économique des anciennes zones de production, essoufflement dont certains indices sont la pression démographique, le blocage foncier, le vieillissement des vergers, la baisse des revenus et la raréfaction de la main-d'œuvre. C'est aussi l'époque de l'émergence de nouvelles zones de culture d'exportation, sous-peuplées et aux immenses potentialités forestières (exemple du Sud-Ouest). Mais contrairement à la première phase, le mouvement migratoire prend une tournure de colonisation à la fois d'exploitation et de peuplement et cela en raison de la faible emprise des autochtones sur l'espace et sur l'agriculture d'exportation en particulier. Ainsi, très vite ils se retrouvent non seulement minoritaires mais aussi économiquement dominés par les migrants.

1- UN SYSTÈME AGRICOLE CONDAMNÉ À UNE CRISE STRUCTURELLE : L'ÉCONOMIE DE PLANTATION IVOIRIENNE

Essentiellement fournisseurs de main-d'œuvre aux autochtones, les mouvements de populations de la première phase ont permis, grâce à un « droit foncier intermédiaire » très lâche, d'instaurer une logique de production extensive. En effet, l'accès facile à la main-d'œuvre a favorisé l'exploitation abusive et anarchique du facteur le plus abondant, la terre, et a donc provoqué la disparition du patrimoine forestier. De ce point de vue, on peut admettre que la première phase portait en elle les germes d'une crise structurelle du système de production agricole.

La deuxième phase confirme l'hypothèse selon laquelle les migrations rurales ont pour principales destinations les zones où l'agriculture paraît la plus florissante et où les possibilités d'accès à la terre semblent les plus grandes.

Elle a élevé la densité de population d'une zone rurale longtemps sous-peuplée, lui fournissant du coup chefs d'exploitation et main-d'œuvre agricoles. La conséquence immédiate est la course effrénée à la forêt aussi bien par les migrants que par les autochtones dynamisés par l'ardeur des premiers. Ainsi, en un temps relativement plus court que dans les autres régions forestières du pays, il s'est produit dans le Sud-Ouest un bouleversement économique et social important.



Une particularité qui mérite tout aussi attention dans cette deuxième phase est que celle-ci a pour théâtre d'action une région qui recèle les derniers massifs forestiers situés aux confins d'un Etat voisin, le Libéria, ce qui rend plus flagrante et plus inquiétante l'imminence d'un blocage du processus d'extensification.

Pendant que la reproduction du système de production extensif dans la région du Sud-Ouest faisait redouter le blocage à terme du processus de développement agricole, tout comme dans les vieilles zones de culture, celui-ci subit une crise d'origine externe (baisse des cours des produits).

De même que les premières zones de production agricole se sont essouffées du fait des systèmes de production extensifs mis en œuvre, de même les nouvelles zones qui ont opté pour ce système n'échapperont pas au blocage, à la crise structurelle. En tout état de cause, la crise agricole devrait être analysée non du seul point de vue des contraintes extérieures (notamment la fluctuation des cours des produits primaires) mais surtout du point de vue des contraintes structurelles internes.

Dans cette perspective, les forces internes engagées dans le processus de développement agricole devraient être privilégiées. Au plan des adaptations et des réorientations à opérer, on retiendra l'Etat d'une part et les agriculteurs de l'autre.

2- L'ÉTAT FACE À LA CRISE

De quelle marge de manœuvre dispose l'Etat pour maintenir ses recettes agricoles et le revenu des paysans ? A quel niveau se situe son intervention ? L'implication de l'Etat dans le processus de commercialisation des produits de rente lui donne-t-elle les moyens de tempérer les effets de la crise externe par le maintien du prix au producteur ? La seule solution appliquée fut la baisse des prix d'achat au producteur. Les conséquences ont été catastrophiques pour de nombreux paysans : productions avariées, invendues ou bradées aux commerçants. Est-il exagéré de dire que face à la crise, l'Etat a privilégié ses intérêts et ceux des acheteurs au détriment de ceux des paysans ?

- Une solution axée sur le maintien des prix au producteur malgré la baisse des cours est-elle de nature à enrayer la crise structurelle interne des systèmes de production dominants, dont certaines manifestations sont la destruction des forêts, le vieillissement des vergers, la baisse des rendements et des revenus ?



- Peut-on imaginer que l'Etat cesse de fonder le développement agricole du pays sur les cultures arbustives d'exportation, non seulement dévoreuses de forêts mais dont les cours des produits sont difficilement maîtrisables ? Les difficultés économiques du pays (endettement, faibles ressources financières, besoins en devises...) nous font craindre le contraire.

- Dans le passé, des mesures étatiques directes ou indirectes ont servi d'adjuvant au développement agricole et, partant, aux mouvements des populations : travaux de désenclavement du Sud-Ouest, laxisme dans la réglementation foncière, déclassements de forêts, subventions aux intrants, primes d'incitation, etc. En cette période de crise, quels types d'actions étatiques seraient susceptibles d'entraîner un retournement de situation ?

- Les mots d'ordre d'autosuffisance alimentaire et d'installation des jeunes agriculteurs modernes ne participent-ils pas des tentatives générales de recherche de solutions à la crise agricole ? Dans ce domaine, certaines initiatives ont été prises par l'Etat, qui n'ont pas donné les résultats escomptés : les expériences de l'ex-Soderiz et de Agripac relatives à la promotion des vivriers ont tourné court; les installations de jeunes agriculteurs dits «modernes» sur des blocs aménagés par l'Etat n'ont pas donné de meilleurs résultats (cf. Affou, 1990).

- Face à cette situation de crise agricole, quels sont les antécédents historiques susceptibles de nous aider à comprendre, interpréter et orienter les comportements des divers acteurs ?

3- LES PAYSANS FACE À LA CRISE

- D'une façon générale, l'on pense que la saturation foncière suffit à enclencher un processus de stabilisation ou d'intensification des cultures. Mais le cas de la Boucle du cacao nous montre que, pour contourner cette option technique, les paysans ont émigré vers des régions quelquefois très lointaines géographiquement et culturellement. Ce cas révèle que les notions d'espace régional ou local ou de terroir sont nécessaires mais pas suffisantes pour apprécier les disponibilités forestières des paysans. Dans un contexte de forte mobilité spatiale, il importe de considérer aussi la capacité ou l'inclination des paysans à conquérir des terrains de culture hors de leurs régions d'origine.

- Dans les zones «saturées», la jachère se raccourcit sans que les systèmes de culture se modifient qualitativement dans le temps (rotation) et dans l'espace (assolement).



- Les cultures pérennes d'exportation ayant vieilli et ne pouvant être rajeunies du fait des contraintes foncières, il apparaît un intérêt relativement marqué des paysans pour la diversification des sources de revenu et en particulier pour les cultures vivrières. Ainsi dans les régions de saturation foncière marquée, on assiste de plus en plus à une reconversion des vieilles plantations de caféiers en parcelles vivrières.

- Mais loin de se réfugier dans l'autoconsommation à la suite de la mévente du cacao et du café, les paysans portent leur espoir sur les produits jusque-là relégués au second plan ; c'est le cas des légumes, de l'igname, du manioc et du riz, qui deviennent des sources importantes de revenu.

- En zone de saturation foncière comme en zone de colonisation assez récente, les comportements des agriculteurs face à la baisse des revenus provenant du café et du cacao sont loin d'être uniformes. Ils sont fonction des disponibilités en terre et/ou en main-d'œuvre et se manifestent soit par un allègement des charges salariales (repli sur la main-d'œuvre familiale) soit par une réduction des consommations intermédiaires déjà très faibles dans les exploitations.

II- CRISE ET RECOMPOSITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LE SUD-OUEST IVOIRIEN (E. LEONARD)

Le développement agricole récent de la zone forestière ivoirienne s'est nourri de l'abondance des terres favorables aux cultures de café et de cacao qu'offrait cette région, ainsi que d'un flux constant de main-d'œuvre en provenance des zones de savane ivoiriennes et des pays sahéliens limitrophes (ex-Haute Volta et Mali essentiellement). Ces deux conditions du développement rapide d'une économie de plantation sont étroitement liées : la faible emprise des populations autochtones sur leurs terroirs et les facilités d'accès au foncier ont favorisé l'afflux de pionniers qui trouvaient à court terme l'occasion de s'installer comme planteurs. L'accès à cette main-d'œuvre, déterminant dans une perspective d'extension rapide des plantations, dépendait directement du contrôle exercé par chaque planteur sur les réserves forestières et de la possibilité d'échanger ce foncier contre du travail. Cette équivalence terre-travail a alimenté une véritable course à la forêt mettant aux prises aussi bien les autochtones entre eux que ces derniers aux immigrants. Elle a aussi entretenu une pénurie de main-d'œuvre



dans toute cette région, les paysans sans terre pouvant passer relativement vite dans la catégorie des planteurs et devenant à leur tour demandeurs de force de travail. A moins de disposer de réserves foncières suffisantes, le coût relativement élevé de cette main-d'œuvre ne pouvait être assumé que grâce à une forte rémunération des productions de café et de cacao. Au long des années 1970 et jusqu'en 1985, des prix garantis élevés et l'existence d'un immense massif forestier dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire ont permis l'expansion rapide d'un front pionnier d'une ampleur considérable et la formation d'une société pluri-ethnique - où la composante autochtone est très largement minoritaire - dont les bases économiques sont la culture et le commerce du cacao.

La contradiction interne du système de plantation (nécessité d'aliéner les réserves forestières pour capter la main-d'œuvre nécessaire à leur mise en valeur) a longtemps été levée par le biais de la migration et par la progression du front pionnier. Avec l'épuisement des derniers massifs forestiers du Sud-Ouest se profile cependant un **blocage foncier structurel** qui remet en question cette dynamique et les bases même du système de plantation. Dès la fin des années 1970 dans le centre-ouest du pays, au début des années 1980 autour des principaux axes de communication de la région Sud-Ouest, et à partir de 1985 pour ses terroirs les plus enclavés, les derniers îlots forestiers sont mis en valeur ou dégradés.

La chute des cours des produits d'exportation vient se greffer à partir de 1988 sur ce blocage interne. Le désengagement de l'Etat ivoirien amorcé dès le début de la décennie et la mise en place des programmes d'ajustement structurel s'accroissent, notamment dans les domaines de la commercialisation et de l'assistance aux planteurs (crédits et subventions, encadrement) : les planteurs, relativement protégés jusqu'alors, se trouvent directement aux prises avec le marché. Les prix réels proposés aux producteurs de café et de cacao chutent dans une proportion de 50 à 75%¹ alors que le coût de la main-d'œuvre demeure inchangé : la crise du système se précipite.

Dans la région du Sud-Ouest, cette crise touche une société agraire déjà fortement différenciée, où l'accès des paysans aux différents facteurs de production (terre, main-d'œuvre, capital) est très inégal. La saturation foncière place bon

¹ En 1989, les prix garantis passent officiellement de 400 à 200 F CFA pour les fèves de cacao et de 200 à 100 F CFA pour le café cerise. Sur le terrain la dépression est beaucoup plus profonde : grossistes et exportateurs se désistent et de nombreux planteurs ne pourront vendre leur cacao à plus de 150 F le kilo, le prix du kilo de cerises de café chutant parfois jusqu'à 25 F.



nombre de petites exploitations en situation de dépendance quant à l'accès aux terrains de cultures vivrières. Les milieux pauvres ou difficiles à cultiver (recrus de courte durée, bas-fonds) autrefois délaissés, deviennent un enjeu foncier et sont appropriés ; une rente foncière apparaît, se généralise et s'exprime par un transfert, monétaire ou de travail, depuis les plus petites exploitations allochtones vers les plus grandes. L'impact de la crise varie donc sensiblement, en fonction de la superficie exploitée, des réserves foncières et de la disponibilité en main-d'œuvre familiale « captive ».

De façon générale, la crise a entraîné une remise en question des logiques économiques et des comportements productifs qui avaient cours (extension spatiale maximale des plantations, spécialisation presque exclusive sur le cacao). A l'effondrement des revenus tirés des plantations, les paysans réagissent en premier lieu par :

- la contraction des dépenses sociales et de santé, voire pour les plus petites exploitations, des dépenses indispensables à la reproduction biologique de la famille ;

- la réduction de l'emploi de main d'œuvre salariée (mais aussi du nombre de métayers qui n'obtiennent plus sur les plantations une rémunération du travail suffisante) et des consommations d'intrants (traitements phytosanitaires, fertilisants) au détriment du rendement des plantations ;

- le repli sur la main-d'œuvre familiale (renforcé par la déscolarisation des enfants) et la mise en œuvre de stratégies visant à maximiser la productivité de cette main-d'œuvre.

Face à ces exigences, les planteurs se trouvent donc dans des situations très contrastées. Les plus vulnérables à la crise demeurent les petits producteurs allochtones en situation de blocage foncier, qui ne peuvent, sur leur exploitation, assurer l'auto-suffisance alimentaire de leur famille : ce sont eux qui paient la plus large part de la rente foncière. Ils n'ont d'autre solution alternative que d'intensifier le travail familial sur *les plantations afin d'y maximiser les revenus obtenus à l'hectare, tout en tentant de satisfaire leurs besoins alimentaires*. La spécialisation sur le cacao ou le café ne peut être remise en cause et la crise se traduit pour eux par une division nette, par deux au moins, de leurs revenus.

Les petits planteurs autochtones sont à peine mieux lotis. Avec des plantations de taille réduite, une main-d'œuvre familiale limitée et souvent âgée, ils se trouvent en situation de blocage et sans grande alternative. Tout au plus peuvent-ils jouer sur leurs droits fonciers pour capter une fraction de la rente foncière qui



leur permet de freiner l'érosion de leurs revenus. En tout état de cause cet apport n'est pas suffisant pour assurer le bon entretien des vergers ou opérer une relative diversification : ils sont entraînés dans une lente spirale de décapitalisation et de paupérisation.

Les exploitations de taille moyenne qui disposent d'une main-d'œuvre relativement abondante et d'une superficie suffisante pour garantir leur approvisionnement vivrier, tendent généralement à *réduire le travail fourni sur les plantations et à reporter leurs efforts sur des productions vivrières*, peu intensives en travail, qui leur procurent, grâce à la vente des surplus, un revenu stable, même s'il est limité : manioc, maïs et riz pluvial. Cette diversification peut également concerner des cultures pérennes peu exigeantes en travail comme l'hévéa ou le palmier à huile. Ces paysans parviennent ainsi à maintenir une productivité du travail qu'ils n'atteindraient pas en concentrant leurs investissements sur les plantations de café ou de cacao.

Pour les exploitations qui bénéficient d'un surplus de main-d'œuvre et d'une rente de localisation (proximité d'un marché urbain ou semi-urbain notamment), la situation se présente sous un jour beaucoup plus favorable. Elles opèrent souvent une *diversification sur des activités qui procurent un revenu élevé rapporté à l'unité de superficie*, telles que la riziculture irriguée ou le maraîchage, tout en maintenant la quantité de travail fournie sur les plantations. Cette diversification peut parfois représenter un investissement sur le long terme, lourd en travail et parfois en capital, comme c'est le cas pour les exploitants de ce groupe qui ont entrepris la plantation de petites superficies d'agrumes. Les temps morts du calendrier agricole et le travail féminin sont également valorisés par le biais d'un petit commerce (fabrication et vente d'attiéké, de légumes, de graines de palme). Au prix d'un gros investissement en travail, ces exploitations parviennent à préserver un certain niveau de revenus.

Les moins affectés par la crise demeurent les planteurs qui disposent de larges réserves foncières et/ou de plantations importantes. Cette situation leur permet de capter une rente foncière sous forme de travail fourni par les plus petits paysans. La tendance est toutefois à un *allègement sensible de la force de travail et à l'extensification des systèmes de culture*. Ils maintiennent ainsi une productivité du travail élevée, même si les revenus à l'hectare sont en forte régression. Lorsqu'ils bénéficient d'une rente de situation favorable, une diversification sur d'autres plantations pérennes peut avoir lieu (agrumes, palmistes, hévéa) grâce au sur-travail prélevé sur la petite paysannerie, ce qui n'exclut pas, si les gains de productivité le justifient, une relative intensification (cas des grands planteurs d'agrumes par exemple).



Ces stratégies prennent toutefois différentes formes en fonction des avantages comparatifs dont peuvent bénéficier les exploitations (rentes de fertilité ou de localisation par rapport aux principaux axes de communication ou aux centres commerciaux). Ces rentes de situation s'avèrent déterminantes dans l'émergence de stratégies alternatives. Si l'on observe un peu partout un accroissement des superficies vivrières et des productions de riz, maïs, manioc et une exploitation beaucoup plus intensive des milieux autrefois délaissés (bas-fonds et recrus de courte durée), seules les exploitations situées à proximité des grands axes de communication sont à même d'opérer une véritable spécialisation sur ces cultures. Dans la majorité des cas, cette évolution vise avant tout à atteindre une auto-suffisance alimentaire la plus complète possible et à dégager des revenus d'appoint grâce à la vente d'un surplus structurel.

Les rentes de localisation jouent un rôle tout aussi important dans les possibilités de diversification vers des cultures pérennes où la productivité du travail s'est maintenue ou a régressé de façon moins sensible que pour le café et le cacao : agrumes, hévéa ou palmier à huile. Mais dans ce domaine, la disponibilité foncière et la capacité de chaque exploitation à assumer un investissement en travail dont la rentabilité est largement différée dans le temps, s'avèrent tout aussi déterminantes : le désengagement de l'Etat et la suppression des aides et incitations autrefois consenties par les sociétés agro-industrielles para-publicques ou privées (Palmindustrie, SAPH pour l'hévéa) ont laissé les planteurs livrés à eux-mêmes.

Dans la perspective d'une diversification des activités productives, diversification devenue indispensable pour permettre la reproduction de cette société agraire, il convient de s'interroger sur la capacité des complexes agro-industriels (Palmindustrie et Consortium des agrumes, COCI à Sassandra, SAPH à San Pédro) à engendrer une dynamique de transformations socio-économiques en milieu paysan. En particulier, on peut se demander comment ces entreprises parviennent à ajuster leurs objectifs et leurs méthodes à une réalité agraire qu'elles maîtrisent mal et à une rationalité économique qui n'est pas la leur.

Les mêmes interrogations surgissent quant aux filières de commercialisation des produits vivriers et de la traite. La déréglementation du commerce du café et du cacao et le développement des infrastructures routières dans la région du Sud-Ouest (achèvement de la liaison Abidjan-Sassandra-San Pédro, revêtement prévu de la route Sassandra-Gagnoa) sont susceptibles d'induire des transformations importantes des structures du commerce régional et des flux de produits, et par



là même de nouvelles dynamiques de spécialisation ou de diversification. L'Etat ivoirien n'a pas non plus abdiqué de toute influence dans ce secteur et il serait opportun d'évaluer l'action de l'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) dans la région, en particulier au long de l'axe San Pédro-Soubré.

III- DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES² (A. GUILLAUME et P. VIMARD)

1- ÉLÉMENTS FONDATEURS ET ÉLÉMENTS DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION COMME AGENTS DE CHANGEMENT DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE FONCTIONNEMENT DES RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES

L'aliénation privée de la terre et l'utilisation d'une main-d'œuvre extérieure à l'unité familiale peuvent être considérées comme les éléments fondateurs des systèmes d'économie de plantation en Afrique de l'Ouest. En conséquence, ce développement de l'économie de plantation :

- 1) conduit à des transformations de l'organisation et de l'environnement socio-économique de toutes les communautés rurales concernées ;
- 2) provoque de nouvelles dynamiques migratoires sur l'ensemble du sous-continent.

² Il est relativement facile de parler de démographie si l'on considère les faits de population (naissances, décès, migration ...) comme des événements naturels dont on mesure l'intensité et le calendrier à un moment donné et dans leur évolution. Mais lorsque l'on analyse ces mêmes faits de population comme des phénomènes sociaux à part entière, ce qu'ils sont en réalité, qui sont déterminés par des structures et des rapports sociaux et qui, dans le même temps, déterminent d'autres phénomènes sociaux, l'explication devient plus complexe et difficile à exposer brièvement, et cela d'autant plus si l'on se situe comme ici dans une perspective dynamique. Aussi, pour simplifier l'exposition, on schématisera les relations et on utilisera les oppositions entre les différentes populations étudiées dans une perspective didactique.

Signalons d'autre part que nos analyses proviennent essentiellement de travaux menés conjointement par l'ENSEA et l'ORSTOM dans le cadre de deux observatoires de population : celui de Memmi et Montézo en pays Akyé, de 1982 à 1986, et celui de Sassandra depuis 1988 ; travaux complétés par d'autres études à Brobo, Boundiali et Biankouma, ainsi que par des recherches antérieures au Togo.



Ainsi d'une manière générale, l'on peut dire que ce sont les conditions socio-économiques de fonctionnement des régimes démographiques en Afrique de l'Ouest qui se trouvent modifiées par le développement des systèmes d'économie de plantation.

Trois éléments, que l'on peut qualifier d'éléments «dynamiques» par opposition aux éléments fondateurs, apparaissent déterminants :

1) l'émergence de l'autonomie du groupe domestique dans l'organisation de la production agricole. Le chef de ce groupe domestique est ainsi amené à contrôler directement la force de travail familiale reproduite au sein de son groupe ;

2) le développement des infrastructures scolaires, qui conduit certaines populations à élaborer de nouvelles stratégies de reproduction sociale visant, par la scolarisation de leurs enfants, à une insertion dans la ville et l'Etat ;

3) le développement des infrastructures sanitaires qui provoque une amélioration de l'état de santé des populations produisant, dans le même temps, une baisse de la mortalité, notamment des enfants, et une diminution de la stérilité des femmes et par là une augmentation de la fécondité...

A ces éléments premiers s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux phénomènes qui interviennent également sur l'évolution des régimes démographiques :

1) tout d'abord, une crise interne à certaines économies de plantation villageoises, crise provoquée par la saturation foncière, que celle-ci soit d'origine écologique, agronomique ou démographique ;

2) ensuite, une crise économique d'ordre externe qui se traduit par la diminution des revenus agricoles, des investissements et des budgets de fonctionnement publics, diminution organisée dans le cadre des PAS ;

3) enfin, la mise en place de programmes de planification familiale dans le cadre de politiques de population que les Etats africains élaborent actuellement. Relevons à cet égard la contradiction entre, d'une part, les politiques agricoles actuelles et le contexte de crise au sein duquel elles doivent s'exercer, qui rendent difficile le recours au salariat et nécessitent une main-d'œuvre familiale importante et, d'autre part, les politiques démographiques dont le but, avoué ou inavoué, est la limitation des naissances. Ceci constitue le fondement de nouvelles contradictions au plan régional et national, mais également à terme à celui des communautés rurales de base.

Détaillons ces divers éléments et leurs conséquences démographiques.



2- LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES LIÉS À L'ÉMERGENCE DU GROUPE DOMESTIQUE DANS LA PRODUCTION : LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE FAMILLE NUCLÉAIRE ET LIGNAGE, ENTRE HOMME ET FEMME

La création des plantations, et l'appropriation privée de la terre qui lui correspond, introduisent une rupture dans l'organisation lignagère qui prévalait dans la production vivrière. Le chef de groupe domestique détourne, de cette organisation communautaire du travail agricole, sa femme et ses enfants, pour les amener à travailler sur ses propres plantations. Il s'ensuit une transformation des rapports de production entre le mari et son épouse, et plus globalement entre les hommes et les femmes et entre les familles et lignages de la communauté villageoise.

Ceci a trois conséquences essentielles dans l'ordre démographique.

A) Dès lors que les alliances matrimoniales n'obéissent plus aux mêmes nécessités d'organisation communautaire de la production, le contrôle lignager de ces alliances s'affaiblit. Le lien conjugal s'établit de plus en plus directement entre l'homme et la femme, sur des bases consensuelles mais aussi plus fragiles : on assiste en effet dans les différentes sociétés à une croissance des unions consensuelles et à une augmentation concomitante et dérivée de l'instabilité matrimoniale.

B) On assiste également à un éclatement du lignage, comme unité globale de production et de reproduction sociale, en de multiples unités plus autonomes et de plus en plus réduites à la cellule nucléaire, l'instabilité conjugale accentuant la diminution de la taille de ces groupes domestiques ainsi constitués. Emergent ainsi de nouvelles dynamiques familiales et de nouveaux modèles familiaux : nucléarisation des ménages, multiplication des familles monoparentales, mobilité croissante des individus apparentés entre les divers ménages.

C) Enfin troisième élément, et non le moindre, le contrôle de la reproduction démographique cesse d'être une prérogative des anciens des lignages pour devenir celle des chefs de groupe domestique. Ce changement conduit à une transformation des idéaux et des stratégies démographiques qui correspondent de moins en moins à des stratégies collectives de reproduction sociale d'une ethnie, d'un clan, d'un lignage, mais de plus en plus à des stratégies conjugales ou même individuelles, qu'il s'agisse de celles des hommes ou de celles des femmes.



3- LES FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION DÉMOGRAPHIQUE CROISSANTE ENTRE POPULATIONS

Cependant toutes ces transformations interviennent de manière différente et l'on assiste à une différenciation croissante des attitudes et des comportements démographiques entre les populations, entre groupes socio-économiques au sein d'une même population, mais également entre individus au sein d'une même communauté. Et c'est là que réside tout l'intérêt de nouvelles recherches, plus interdisciplinaires, pour une meilleure définition de ce que sont réellement ces différences et de ce que peuvent être leurs déterminants.

L'émergence de nouveaux idéaux de fécondité, à laquelle on assiste dans différentes populations, est un bon exemple de ces différences. Trois types de situation, schématiquement présentés, peuvent se rencontrer.

A) Le maintien d'une haute fécondité qui répond toujours à une volonté de disposer d'une main-d'œuvre agricole nombreuse : c'est le cas des agriculteurs indépendants de la région de Sassandra, qu'ils soient ivoiriens ou étrangers.

B) Le maintien de cette haute fécondité mais avec de nouvelles références économiques et sociologiques : celles-ci correspondent à une stratégie d'insertion dans les secteurs d'activité secondaire et tertiaire grâce à la scolarisation d'un nombre maximum d'enfants ; c'est une situation majoritaire chez les Akyé de Memni et Montézo.

C) L'émergence d'une volonté de baisse de la fécondité liée également à cette stratégie de scolarisation des enfants, mais dans une situation économique où le coût des enfants augmente alors que les revenus diminuent, et dans un contexte socio-culturel où les relations parents-enfants se modifient dans la mesure où l'investissement affectif des parents est plus grand du fait notamment de la baisse de la mortalité, sur laquelle on reviendra. On trouve cette évolution chez certains Akyé de Memni et Montézo et, dans la région de Sassandra, chez les salariés agricoles du complexe de la Palmindustrie à Bolo et chez les groupes engagés dans les secteurs secondaire et tertiaire, ivoiriens et étrangers.

Aujourd'hui les différences entre les populations comme entre les groupes socio-économiques semblent bien établies par nos travaux récents. Mais les fondements de ces différences restent encore à l'état d'hypothèse. Et c'est là qu'une meilleure coopération pluridisciplinaire doit être utile. Ainsi on peut comparer la baisse de la fécondité des Ewé du Sud-Togo à la relative stabilité de la fécondité des Akyé dans la mesure où ces populations sont



situées dans des situations relativement proches. Cela revient à poser la question de savoir pourquoi l'idéal de forte fécondité et les comportements qui lui correspondent sont plus facilement remis en cause dans telle population plutôt que dans telle autre.

Dans ce cas précis, on peut émettre l'hypothèse qu'en système matrilineaire, tel celui des Akyé, les idéaux traditionnels, favorables à une croissance démographique importante, demeurent encore très prégnants, chez les hommes chefs de famille, mais surtout chez les femmes car nous nous trouvons ici dans un système où la survie collective d'un lignage dépend de la fécondité de ses femmes. Cette force de l'idéal de forte fécondité transparaît des entretiens avec les femmes akyé, au contraire de ce qui avait pu être noté auprès des femmes éwé du Sud-Ouest Togo dont beaucoup témoignaient d'attitudes favorables à une descendance réduite³.

Cependant, d'autres démographes avancent l'idée opposée selon laquelle l'obligation de forte fécondité s'imposerait davantage aux femmes des sociétés patrilineaires dans la mesure où leur position dans leur lignage d'adoption est liée à leur capacité procréatrice. Il y a donc là matière à débat où les sociologues devraient pouvoir intervenir utilement.

Quoi qu'il en soit, les transformations de la place de la femme et de l'enfant, de même que les transformations des rapports sociaux entre homme et femmes comme entre parents et enfants, dans les différentes sociétés sont déterminantes dans l'évolution de la fécondité. Et l'on doit en conséquence questionner les évolutions en cours.

4- IMPACT DE LA SCOLARISATION DANS L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE PARENTS ET ENFANTS ET CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES

On a vu que les transformations des relations entre hommes et femmes sont importantes, mais celles des relations entre parents et enfants ne le sont pas moins : transformations activées par la diffusion de la scolarisation qui est le deuxième élément dynamique que nous avons cité.

³ Un argument symétrique allant dans le même sens peut être avancé : il réside dans le fait qu'au niveau mondial, la tendance générale réside à la fois dans une patrilinearité croissante et une baisse de la fécondité et que l'on peut penser qu'il ne s'agit pas là d'une simple coïncidence.



En effet, les enfants se désengagent de la sphère de production agricole familiale et plus globalement du travail agricole. Ils sont au contraire à la charge de leur famille le temps de leur scolarité et ensuite, dans bien des cas, lorsqu'ils sont en attente d'un emploi en ville. Il existe ainsi un changement du rôle de l'enfant dans la famille qui, de producteur agricole, devient consommateur et vecteur d'une stratégie d'insertion familiale dans les sphères d'activité «moderne». L'enfant cesse d'être un capital immédiat, par la force de travail qu'il représentait, pour devenir une charge dont le coût peut être considéré comme un investissement dont les parents espèrent en retour, à plus ou moins long terme, une rétribution financière et matérielle : compensation qui s'avère de plus en plus aléatoire.

La nature, la signification et la temporalité des échanges intergénérationnels subissent ainsi de profondes modifications qui sont variables selon la période et la population considérées. Cette évolution semble d'autant plus accusée que l'insertion de la population dans l'économie de plantation est ancienne : elle est ainsi plus intense en pays Akyé qu'à Sassandra, et dans cette région elle se révèle plus forte chez les autochtones que chez les immigrants.

Ce changement du rôle de l'enfant dans la famille et la société devrait conduire, à terme, à une baisse de la fécondité mais on doit se poser la question très actuelle du devenir d'une telle transformation et de ses conséquences démographiques dans un contexte de crise interne et externe ; et c'est là le deuxième pôle de nos interrogations actuelles.

5- LES INTERACTIONS ÉCONOMIE-DÉMOGRAPHIE OU LES TEMPORALITÉS DIFFÉRENTES

Les familles rurales doivent faire face en effet, avec des revenus en baisse, à des charges d'«élevage» des enfants (frais scolaires et sanitaires tout particulièrement) en augmentation à un moment où l'insertion des jeunes scolarisés en milieu urbain devient plus difficile et la situation des membres de la famille installés en ville, plus précaire en raison des licenciements fréquents et de la baisse des salaires.

Ainsi au plan économique, les nécessités de descendance nombreuses et les moyens de leur éducation tendent à diminuer. Ceci à un moment où les flux intergénérationnels se modifient : le coût et la durée des transferts des parents vers les enfants s'accroissent (charge de santé, scolarisation prolongée...)



et les transferts en provenance des enfants se font plus précaires en raison des difficultés d'insertion professionnelle des individus émigrés en ville et de l'affaiblissement du contrôle social des anciens sur les plus jeunes.

Or, si actuellement, la situation économique défavorable des communautés rurales devrait contribuer à une baisse de la fécondité, cette diminution n'est pas fréquemment perçue. Car dans les faits cette évolution du cadre matériel de la reproduction démographique n'a pas encore modifié le cadre idéologique «traditionnel» de la fécondité, qui est de l'ordre du culturel et aussi du religieux, pour la raison essentielle que ces deux instances n'évoluent pas selon les mêmes temporalités : l'une est fortement soumise à des déséquilibres conjoncturels, l'autre ne peut se transformer radicalement que sur un temps beaucoup plus long.

Ainsi, chez les Akyé on assiste à une baisse de la fécondité du moment, durant les décennies 1960 et 1970 mais cette diminution demeure relativement faible et réversible puisqu'on relève en 1984 une remontée des taux estimés de fécondité. De même dans les communautés rurales de Sassandra, on assiste à une augmentation de la fécondité durant les vingt dernières années. On peut à ce sujet proposer quelques hypothèses pour expliquer cette évolution : importance de la baisse de la stérilité avec le désenclavement de la région et l'amélioration des conditions sanitaires, assimilation des sociétés autochtones à des communautés rurales, baoulé et burkinabè, se caractérisant par une forte fécondité, volonté d'occupation maximale du foncier sur le front pionnier dans un contexte de course à la terre entre populations...

D'une façon générale la croissance naturelle élevée qui caractérisait les sociétés agricoles traditionnelles se trouve, dans les années 1980, encore peu entamée et la descendance totale des femmes en fin de vie féconde dépasse souvent 7 enfants et le taux annuel d'accroissement peut atteindre 3,4 % en pays Akyé ou même 3,9 % en milieu rural à Sassandra.

6- COHÉSIONS FAMILIALES CONTRARIÉES ET DIFFÉRENCIATIONS SOCIALES

L'ensemble de ces transformations est à terme d'autant plus source de contradictions sociales et familiales que la famille-couple conserve intactes dans les milieux ruraux ses fonctions de production, contrairement à ce qui se passe dans les groupes impliqués dans les activités secondaires et tertiaires.



On vérifie que ces contradictions ne sont pas vécues de la même façon dans les différentes communautés en observant des différenciations croissantes et très importantes entre les groupes socio-économiques. Et la baisse de la fécondité est la plus significative au niveau des attitudes et des comportements dans les groupes socio-économiques où la famille nucléaire cesse d'être une unité de production. Ainsi, par exemple, à Sassandra, 52 % des hommes chefs de ménage des secteurs non-agricoles souhaitent avoir moins de 7 enfants, cette proportion étant seulement de 21 % chez les agriculteurs. Cette différence d'attitude se retrouve d'ailleurs dans les niveaux de la fécondité masculine : par exemple dans la population ivoirienne, la fécondité chez les non-agriculteurs est inférieure de près de la moitié à celle des agriculteurs : 7,04 enfants contre 12,12.

On peut d'ailleurs penser que les éléments dynamiques récents ou nouveaux que nous avons soulignés au début (crise interne des systèmes d'économie de plantation, crise économique externe et implantation de programme de planification familiale) vont accroître ces différences entre les communautés.

7- SANTÉ DES POPULATIONS

Ces différences existent également dans le registre de la santé, qui est l'un des éléments de la dynamique qui modifie les régimes démographiques.

Dans les zones rurales considérées, le niveau de développement des infrastructures sanitaires et scolaires est très différent et a des répercussions sur les comportements de santé, la prise en charge des enfants, et les niveaux de mortalité et donc de croissance démographique.

Les systèmes sanitaires en présence varient fortement d'une région à l'autre tant au niveau de leur répartition spatiale que de leurs conditions réelles de fonctionnement. Ils conditionnent ainsi les comportements de santé des populations, engendrant des niveaux de morbidité et mortalité variables, mais également des niveaux de fécondité différents, dus notamment à une diminution de la stérilité. Ainsi la baisse de la mortalité infantile a-t-elle été plus rapide dans la région du Sud-Est qui bénéficie d'un environnement sanitaire plus favorable que le Sud-Ouest : elle est inférieure à 50 ‰ dans le Sud-Est et de l'ordre de 90 ‰ dans le Sud-Ouest.

D'une région à l'autre, les conditions d'accès aux soins varient : certains villages sont dotés de dispensaires (dispensaires publics ou privés), d'autres



sont situés dans des zones de silence médical total ou sont desservis épisodiquement par des antennes mobiles de santé. Ainsi dans le Sud-Ouest, l'éloignement des centres de santé est le motif le plus fréquemment cité pour expliquer la non-utilisation des structures sanitaires de type moderne. Par contre, dans la région du Sud-Est étudiée, le rayonnement du centre de santé est important à tel point que deux tiers des naissances qui surviennent à la maternité, proviennent de femmes qui ne résident pas dans les villages proches.

Si la présence d'une structure sanitaire détermine les comportements en matière de santé des populations, les conditions réelles de fonctionnement de ce centre vont être le facteur le plus discriminant dans sa fréquentation. On assiste, en effet, à une dégradation des services de santé qui disposent d'un budget de fonctionnement de plus en plus restreint, ce qui oblige les populations à prendre en charge des coûts qui devraient incomber aux services de santé. Ainsi le manque de médicaments de base, de petit matériel, augmente considérablement les coûts de consultation dans une période où les revenus monétaires des populations s'amenuisent. Ainsi assiste-t-on dans certains cas à un recours accru aux thérapies de type traditionnel (consultation de thérapeutes ou recours à la pharmacopée familiale) considérées comme moins onéreuses. On peut espérer que la politique des médicaments essentiels, qui se développe, va améliorer le fonctionnement des centres de santé et faciliter l'accès aux soins. Elle suppose une amélioration dans la gestion des centres de santé et une participation effective des populations : l'impact de cette campagne devrait être évaluée.

Le choix entre médecine moderne et soins traditionnels n'est pas exclusivement déterminé par la présence de structures sanitaires mais répond à bien d'autres critères : le type et la cause de la maladie à traiter, sa gravité et l'environnement familial. En effet, pour soigner les enfants, les décisions du type de soins ne sont pas prises uniquement par les femmes mais également par les conjoints ou les parents. Lorsque les enfants sont confiés, c'est généralement au tuteur qu'incombent la décision et la prise en charge financière des soins.

La connaissance de la pharmacopée traditionnelle influe également sur le choix des soins. Ainsi, il a été constaté que les populations étrangères recourent souvent d'avantage aux consultations de type biomédical que les autochtones : l'éloignement des parents et la méconnaissance de la pharmacopée locale expliquent le plus souvent ce fait. La règle, dans les conduites thérapeutiques, est généralement une alternance entre médecine moderne et traditionnelle, l'intensité du recours à un type de médecine dépendant du type de maladie et de la personne malade (recours plus accru à la médecine de type moderne pour soigner les enfants).



Face aux difficultés croissantes que connaît le système sanitaire et aux difficultés économiques des populations, on peut s'interroger sur l'évolution de l'état de santé des populations. On a pu constater, dans le Sud-Ouest, une augmentation des cas de malnutrition infantile, la réactivation de certaines endémies (pian, dracunculose...) due à un moindre suivi des services de santé des grandes endémies. Ces difficultés économiques risquent d'entraîner une diminution des pratiques préventives d'intensité variable selon les zones.

La situation sanitaire, déjà critique, risque de se dégrader avec l'apparition du sida, en zone urbaine aussi bien que rurale (avec toutefois des taux de prévalence plus faibles en milieu rural). Les méthodes de prévention préconisées pour enrayer la propagation de l'épidémie risquent d'être difficilement acceptables par les populations : pour des raisons culturelles, comme c'est le cas pour les méthodes de planification familiale ; par manque d'information ; mais surtout pour des raisons d'ordre matériel (problème de disponibilité et de coût de ces méthodes). On peut s'interroger, dans ces périodes de crise, sur l'efficacité d'une campagne de prévention face aux difficultés d'accès aux soins. Il serait important, dans ces conditions, de s'interroger sur le devenir des populations touchées par le sida, qui atteint essentiellement la population productive, reproductrice et les enfants en bas âge, et de mesurer les conséquences économiques et démographiques de cette épidémie. Il faut également s'interroger sur le devenir des enfants dont les parents sont touchés par le virus. Les solidarités familiales vont-elles s'exercer pour prendre en charge ces enfants comme cela se produit pour d'autres motifs ?

En effet, on a pu constater, dans les régions d'étude, une circulation importante des enfants. La scolarisation est l'un des motifs importants de la mobilité de ces enfants. L'inégal développement des infrastructures scolaires entre les régions mais également les conditions et possibilités d'accès à ces infrastructures (accueil par la famille, internat...) expliquent cette mobilité. La scolarisation représente environ la moitié des motifs de mobilité des enfants, aussi bien dans le Sud-Est que dans le Sud-Ouest, mobilité qui existe aussi bien dans le sens rural-urbain que dans l'inverse et dépasse parfois largement le cadre familial.

Mais d'autres motifs justifient la mobilité des enfants : ainsi le placement comme aide familial est-il une raison de migration, plus particulièrement des jeunes filles, généralement moins scolarisées que les garçons et qui sont placées comme petites bonnes. Ainsi, en pays Akyé, environ un tiers des jeunes filles sont placées pour ce motif à Abidjan. Pour les garçons, l'activité agricole est l'un

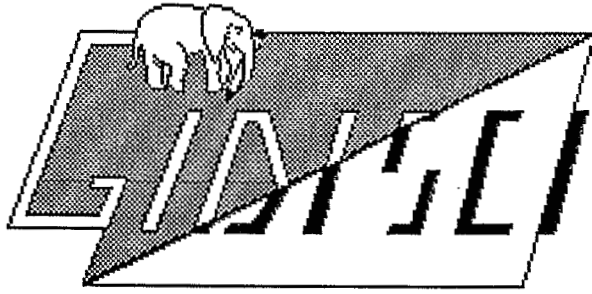


des motifs important de mobilité. Cette mobilité peut avoir des conséquences sur la santé des enfants : ainsi dans le Sud-Est, les jeunes enfants sont-ils confiés très tôt à un tuteur, à moins d'un an, ce qui entraîne un sevrage précoce de ces enfants.

On peut s'interroger actuellement sur le devenir de cette mobilité des enfants face aux difficultés économiques croissantes que connaissent les populations, en zone rurale aussi bien qu'urbaine. De même on s'interroge sur le fondement et le devenir de l'ensemble des migrations dans la zone.

exercice man

57



**GROUPEMENT INTERDISCIPLINAIRE
EN SCIENCES SOCIALES
CÔTE D'IVOIRE**

**BULLETIN DU GIDIS-CI
N° 2**

Juillet 1992

**EDITE PAR LE CENTRE OSTOM DE PETIT BASSAM
04 BP 293 ABIDJAN 04 - COTE D'IVOIRE
TÉL. : 35 43 67 - 35 70 67**

38831
38832 ex 1
B

me

M

G I D I S - C I

GROUPEMENT INTERDISCIPLINAIRE
EN SCIENCES SOCIALES
CÔTE D'IVOIRE

BULLETIN DU GIDIS-CI

N° 2

Juillet 1992

EDITE PAR LE CENTRE OSTOM DE PETIT BASSAM
04 BP 293 ABIDJAN 04 - COTE D'IVOIRE
TÉL. : 35 43 67 - 35 70 67

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 38831a 38832
Cote B ex 1